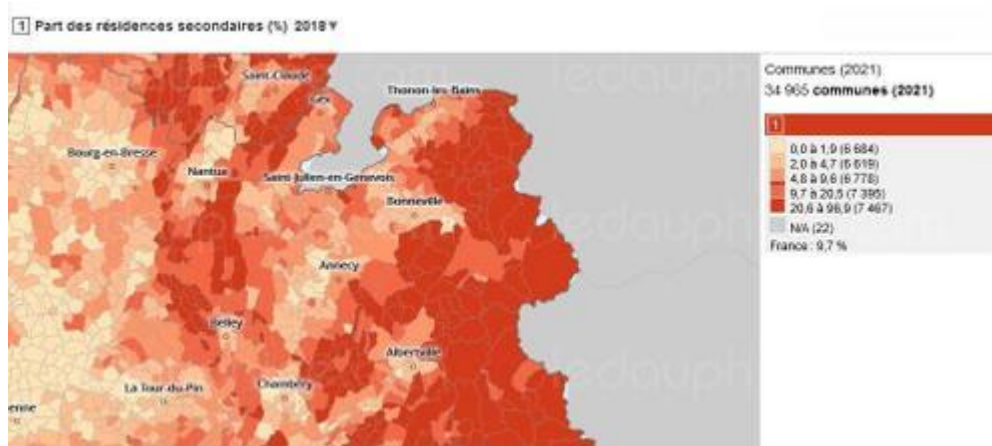


Xavier Roseren : « Se loger ne peut pas être que secondaire »

Aeimen BENALLOUCHE



Les acquéreurs sont de plus en plus séduits par la résidence secondaire. Un marché très actif en Pays de Savoie, qui soulève cependant plusieurs problématiques à l'heure où la [crise sanitaire n'a fait que renforcer](#) la valeur de l'immobilier. Le député de Haute-Savoie, Xavier Roseren (LaREM) est revenu, lors d'un colloque en fin de semaine dernière à Paris, sur le constat de la hausse des résidences secondaires ainsi que des prix du foncier et de l'immobilier. Des tables rondes animées en compagnie du député de Haute-Corse, Jean-Félix Acquaviva et d'Anne Barrioz, professeure agrégée et docteure en géographie.

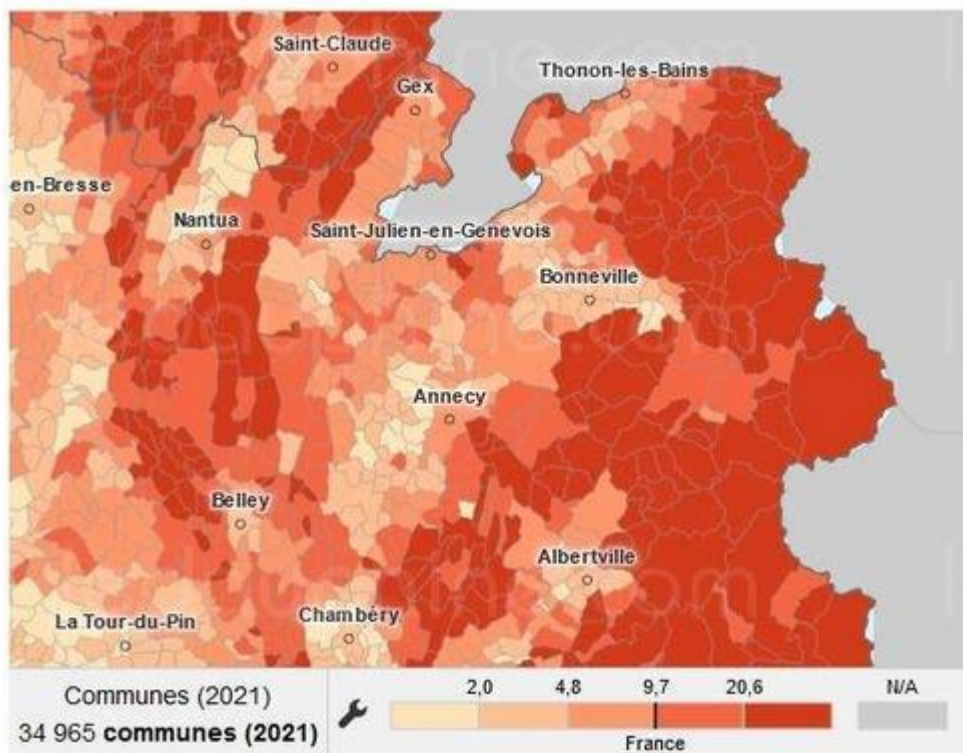
Les ventes se sont multipliées, elles prennent en un an 7 %, selon la Fnaim. Anne Barrioz fait état d'un phénomène de "gentrification" dans les stations de montagne qui affichent des [taux de résidence secondaire](#) les plus élevés de France. Prenant l'exemple d'Allos avec 92,6 % ou encore Morzine avec 85,5 %. Elle justifie l'impact sur les populations locales : « Cela agit comme un frein à la pérennisation des habitants » explique-t-elle. « L'augmentation des prix de l'immobilier se fait au détriment des populations plus modestes. »

• Lutter contre les inégalités sociales et territoriales

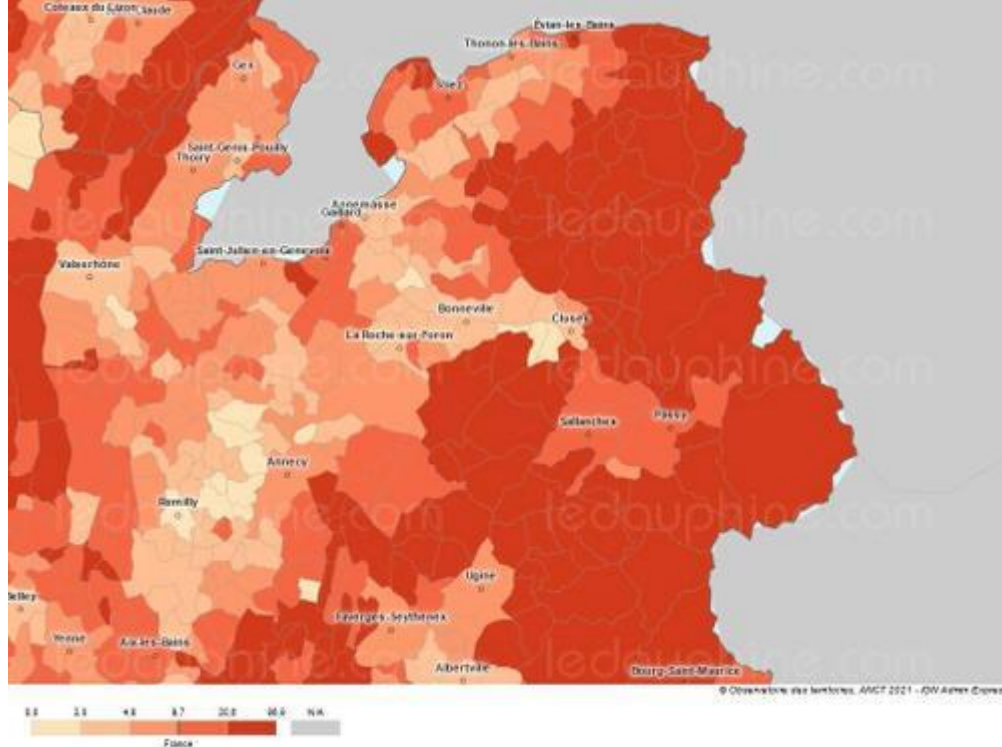
Les pistes de réflexions ne vont pas sans la recherche de solutions pratiques à mettre en œuvre localement afin de réguler la spéculation immobilière. Dans le cadre du projet de loi finances de décembre, un amendement est proposé par le député consistant à "pouvoir augmenter la surtaxe d'habitation dans les agglomérations où les zones sont tendues". Mais il ne séduit pas le gouvernement.

Ce rendez-vous est l'occasion pour les deux députés de faire passer le message à seulement deux mois de la présidentielle. Plusieurs propositions sont formulées dans ce sens comme une minoration des droits de succession « lorsque le bien est utilisé en résidence principale » ou encore « faciliter le droit de préemption pour les communes, réserver dans les plans locaux d'urbanisme des zones dédiées au logement permanent » décrit Xavier Roseren.

1 Part des résidences secondaires (%) 2018 ▼



Pour Xavier Roseren, la mise en place de mesures concrètes est urgente pour limiter la tension immobilière. Photo DR



La part des résidences secondaires en stations de montagne figure parmi les plus élevées de France en 2018 Source : Observatoire des territoires / Insee